



« Personne d'entre nous n'est obsédé par la victoire que ces joueurs. Personne d'entre nous, n'est plus responsable des résultats que les entraîneurs. Personne d'entre nous n'est plus garant de la paix sociale que les pouvoirs publics. En 90, lorsque les pouvoirs publics avaient décidé de la mise à l'écart de Joseph Antoine Bell et de son expulsion du groupe, ce sont les autres joueurs qui ont fait bloc pour le garder avec eux. Lorsque les mêmes pouvoirs publics ont décidé de lui refuser la prime, ce sont des coéquipiers qui ont fait bloc », commente Martin Camus Mimb

« Lorsque arrivés au Cameroun on voulait lui interdire de sortir de l'avion, ce sont ses coéquipiers qui ont fait bloc. Lorsque blessé dans son orgueil Joseph Antoine Bell envisageait de partir du groupe le jour de sa mise à l'écart, ce sont ses coéquipiers qui l'ont convaincu de rester. Ceux qui vivent dans le groupe, savent mieux que nous ce qui s'y passe et ne nous demandez pas d'écouter à travers les portes. Si André ONANA est parti par sa volonté ou la volonté des autres, et que ses coéquipiers n'ont pas jugé nécessaires de gérer en interne, ils sont mieux placés pour savoir ».

« Cette manie de demander aux gens de parler pour les adultes et à leur place est lassante. Il y'a à côté de cette équipe, des responsables au haut niveau de l'administration camerounaise. Ne me dites pas que la situation leur échappe. De par leurs responsabilités et leurs compétences, ils doivent gérer. Comment voulez-vous qu'à plus de 6 000 kilomètres, nous

engagions les procès et prononçons les sentences ? La Fecafoot a pris ses responsabilités, André ONANA s'est exprimé. Les positions ne sont pas conciliables », commente Camus Mimb.